



élections TPE : tout bon pour la CGT en général, notre Fédération en particulier

lundi 5 juillet 2021, par [Bariaud](#)

ACTUALITÉ

ÉLECTIONS TPE : TOUT BON POUR LA CGT EN GÉNÉRAL, NOTRE FÉDÉRATION EN PARTICULIER

Du 22 mars au 6 avril 2021, les salarié·es des TPE (Très Petites Entreprises) étaient appelés à voter pour leurs représentant·es. A l'issue de ce scrutin, le 16 avril, les résultats sont tombés et sont sans appel : les électeur·trices ont largement accordé leur confiance à la CGT, nous plaçant une nouvelle fois en 1^{ère} position, avec 26,31 % des suffrages (en progression d'un point par rapport au scrutin de 2016), avec 10 points d'avance sur la CFDT (2e) et l'UNSA (3e). La CFTC, quant à elle, obtient 5,9 % des suffrages et recule d'1,5 point.

Il s'agit d'un scrutin national... qui n'a fait l'objet d'aucune campagne officielle et d'une couverture médiatique indigente. Cela a entraîné une participation très décevante (5,44 %) et le gouvernement en porte toute la responsabilité.

Dans le secret de l'urne, lorsqu'il s'agit de désigner la centrale syndicale de son cœur, loin des pressions du quotidien, c'est la CGT qui vient en tête... Alors ne faisons pas trop de publicité à cette élection de peur de la voir creuser les écarts !

POUR LE CHAMP DE LA FER

LESPEEF

Le résultat des votes dans l'enseignement privé sous contrat (EPNL) hors contrat (EPH) et dans les organismes de formation illustre le fait que les personnels ne cultivent pas l'image négative que véhiculent leurs employeurs. Ils et elles ont placé la CGT en tête des scrutins et de belle façon puisque le SPEEF-CGT se place même au-dessus de la moyenne de la CGT dans toutes ces branches !

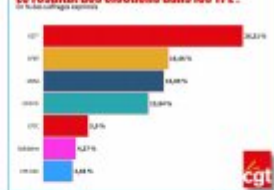
LESPEP

Dans l'enseignement privé sous contrat, sur les quinze mille 000 personnels de droit privé, 13 000 étaient concernés par ces élections, principalement des personnels des écoles. La lecture des PV du scrutin montre que sur 8400 électeur·trices (soit 2/3 des votant·es), la CGT est le second syndicat avec 25 % des suffrages, juste derrière le SPELC (26,64 %)

mais loin devant la CFDT (6,81 %), la CFTC (15,17 %), l'UNSA (5,52 %), FO (4,24 %), la CGC (1,19 %) et le SUD-DEP Solidaires (1,21 %). On comprend pourquoi les patronnes « cathos » ne veulent pas d'une consultation nationale globale : la CGT rassemble mieux en tête !

première organisation dans les TPE. Nous sommes en progression dans ce secteur ni nous étions précédemment deuxième avec près de 18 % des suffrages. Le CMES (confédération nationale des éducateurs sportifs) qui en 2017 était haute à la 1^{ère} place s'est effondrée à la 4^{ème} place avec 13,88 %.

Le résultat des élections dans les TPE :



Les résultats aux TPE sont donc encourageants. Ils montrent que quand les salariés de sport peuvent voter, ils placent la CGT en tête. Ces résultats montrent que le défi pour la CGT dans le champ de la

La branche sport : le résultat des élections des TPE dans la branche sport constitue une bonne nouvelle mais également une grande insatisfaction voire une alerte. En effet le taux de participation dans la branche sport demeure plus faible autour de 6 %. Ce chiffre est d'autant plus préoccupant que dans cette branche les TPE représentent la grande majorité des salariées. Une satisfaction quand même car ce scrutin place la CGT en tête et est porteur de perspective pour notre syndicalisme.

Avec 24 % des suffrages la CGT est la première organisation dans les TPE. Nous sommes en progression dans ce secteur ni nous étions précédemment deuxième avec près de 18 % des suffrages. Le CMES (confédération nationale des éducateurs sportifs) qui en 2017 était haute à la 1^{ère} place s'est effondrée à la 4^{ème} place avec 13,88 %.

Pour conclure, nous tenons à remercier les salarié·es qui ont voté pour la CGT.

Cela démontre que la CGT est le syndicat de tous et toutes. Ces résultats confirment à notre organisation des responsabilités auprès élu·es/élus pour gagner des avancées réelles en matière sociale, pour un monde plus juste et plus solidaire.

Du 22 mars au 6 avril 2021, les salarié·es des TPE (Très Petites Entreprises) étaient appelés à voter pour leurs représentant·es. A l'issue de ce scrutin, le 16 avril, les résultats sont tombés et sont sans appel : les électeur·trices ont largement accordé leur confiance à la CGT, nous plaçant une nouvelle fois en 1^{ère} position, avec 26,31 % des suffrages (en progression d'un point par rapport au scrutin de 2016), avec 10 points d'avance sur la CFDT (2e) et l'UNSA (3e). La CFTC, quant à elle, obtient 5,9 % des suffrages et recule d'1,5 point.

Il s'agit d'un scrutin national... qui n'a fait l'objet d'aucune campagne officielle et d'une couverture médiatique indigente. Cela a entraîné une participation très décevante (5,44 %) et le gouvernement en porte toute la responsabilité.

Dans le secret de l'urne, lorsqu'il s'agit de désigner la centrale syndicale de son cœur, loin des pressions du quotidien, c'est la CGT qui vient en tête... Alors ne faisons pas trop de publicité à cette élection de peur de la voir creuser les écarts !

Pour le champ de la FERC

Le SNPEFP

Le résultat des votes dans l'enseignement privé sous contrat (EPNL), hors contrat (EPI) et dans les organismes de formation, illustre le fait que les personnels ne cultivent pas l'image négative que véhiculent leurs employeur-ses. Ils et elles ont placé la CGT en tête des scrutins et de belle façon puisque le SNPEFP-CGT se place même au-dessus de la moyenne de la CGT dans toutes ces branches !

Le SNEIP

Dans l'enseignement privé sous contrat, sur les quelques 80 000 personnels de droit privé, 13 000 étaient concernés par ces élections, principalement des personnels des écoles. La lecture des PV du scrutin montre que sur 8400 électeur-trices (soit 2/3 des votant-es), la CGT est le second syndicat avec 25 % des suffrages, juste derrière le SPELC (26,64 %) mais loin devant la CFDT (16,81 %), la CFTC (15,17 %), l'UNSA (5,52 %), FO (4,74 %), la CGC (1,29 %) et le SUNDEP Solidaires (1,21 %). On comprend pourquoi les patron-nés « cathos » ne veulent pas d'une consultation nationale globale : la CGT risquerait d'être en tête !

La branche sport

Le résultat des élections des TPE dans la branche sport constitue une bonne nouvelle mais également une grande insatisfaction voire une alerte. En effet le taux de participation dans la branche sport comme pour l'ensemble des TPE est très faible autour de 6 %. Ce chiffre est d'autant plus préoccupant que dans cette branche les TPE représentent la grande majorité des salarié-es. Une satisfaction quand même car ce scrutin place la CGT en tête et est porteur de perspective pour notre syndicalisme.

Avec 24 % des suffrages la CGT est la première organisation dans les TPE. Nous sommes en progression dans ce secteur où nous étions précédemment deuxième avec près de 18 % des suffrages. Le CNES (confédération nationale des éducateurs sportifs) qui en 2017 s'était hissée à la 1ère place s'est effondrée à la 4e place avec 13,88 %.

Les résultats aux TPE sont donc encourageants, ils montrent que quand les salarié-es du sport peuvent voter, ils placent la CGT en tête. Ces résultats montrent que le défi pour la CGT dans le champ du sport est de construire une implantation dans les différentes entreprises concernées.

Pour conclure, nous tenons à remercier les salarié-es qui ont voté pour la CGT.

Cela démontre que la CGT est le syndicat de tous et toutes. Ces résultats confèrent à notre organisation des responsabilités auprès d'eux/elles pour gagner des avancées réelles en matière sociale, pour un monde plus juste et plus solidaire.